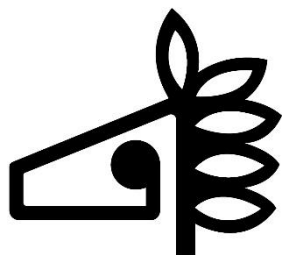


Vrienden van Heverleebos en Meerdaalwoud vzw
regionale milieu- en natuurvereniging



Collège Communal
Place communale, 3
1320 Beauvechain

Waversebaan 66
3001 Heverlee
Tel.: 016/23.05.58
E-mail: infocentrum@vhm.be
www.vhm.be
o.n.: BE 0410 963 957 - RPR: Leuven

28 janvier 2021

Objet: Construction d'une nouvelle exploitation agricole comportant une habitation unifamiliale et un hangar agricole pour l'élevage de porcs et le stockage du matériel agricole, rue de Mollendael à 1320 Beauvechain.
Enquête publique – Réf. MC/-1.778.511/PU CoDT-217/2020/S2505.

Madame la Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Les Vrienden van Heverleebos en Meerdaalwoud asbl étant une association pour la protection de la nature et du paysage dans la région sud de Louvain et comme notre nom l'indique clairement, plus spécifiquement pour la protection de la forêt de Meerdael et de ses environs, nous sommes profondément concernés par le projet de construction d'une nouvelle exploitation près de la forêt.

Par la présente, je tiens à vous signaler que nous nous opposons, en l'état, à l'octroi du permis d'urbanisme susvisé sur le terrain sis à 1320 Beauvechain, section de Beauvechain rue de Mollendael, cadastré 1^{ère}, Division, section A, numéros 26/M et 26/D2 sollicité pour la construction d'une nouvelle exploitation agricole.

Le projet consiste en la construction d'une nouvelle exploitation agricole comportant une habitation unifamiliale et un hangar agricole pour l'élevage bio de 60 porcs et le stockage du matériel agricole, et présente les caractéristiques suivantes : la future construction se compose:

- d'une habitation unifamiliale implantée perpendiculairement à la voirie, à 10 m de l'alignement, composée d'un volume principal de 13 m x 8,15 m, auquel est accolé, sur le pignon à rue, un volume secondaire de 5,00 m x 7,25 m;
- d'un hangar agricole de 35,27 m x 12,27 m, auquel est accolé, en façade latérale droite, un volume secondaire à toiture plate, de 15,00 x 3,37 m.

- Le projet porte atteinte à une des plus belles vues paysagères de la commune de Beauvechain, encore intacte. Les parcelles sont situées dans un large paysage de plateau ouvert, avec de superbes vues panoramiques sur la campagne environnante, la Chapelle du Rond-Chêne et la forêt Meerdael. La rue de Mollendael est largement appréciée par les habitants de Beauvechain

et Bierbeek pour son superbe paysage ouvert, aussi bien au niveau des promeneurs que des cyclistes.

Actuellement, il n'y a aucune habitation ou construction située entre le hameau de la Misère et Bierbeek du côté de la rue où le projet prévu se situe (distance de +/- 2 km).

Une zone agricole n'est pas une réserve naturelle, mais doit être utilisée en priorité pour l'agriculture. Depuis des centaines d'années, les parcelles de terre où se situe le projet sont utilisées pour la culture de légumes, dans le respect du paysage. Tant dans son Schéma de Structure Communale que dans le Guide communal d'urbanisme, la municipalité s'est engagée à éviter l'implantation de nouveaux bâtiments agricoles volumineux de façon isolée dans le paysage.

L'exploitation agricole prévue causerait une atteinte irréversible à ce paysage et sa préservation pour les générations futures.

- Les parcelles sont situées entre la forêt de Meerdael (Natura 2000) et le bois de Perre (adjacent à la zone Natura 2000 des "Vallées de la Winge et de la Motte"), où il existe un couloir de circulation pour la faune sauvage. On assiste à une migration régulière d'espèces animales sur ces parcelles, y compris des chevreuils. Cette circulation de la faune sauvage sera profondément perturbée. Une étude appropriée pour évaluer l'impact de ce projet sur le réseau Natura 2000 (dont la forêt de Meerdael) nous semble nécessaire pour suivre toutes les procédures.
- En outre, les constructions causeront des problèmes considérables au niveau de la circulation.

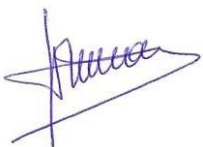
La Rue de Mollendael est une ruelle étroite d'environ 3 mètres en état dégradé. Le passage de deux véhicules en même temps n'est pas possible. Une telle rue n'est pas équipée pour accueillir le trafic supplémentaire qui sera généré par une exploitation d'élevage de porcs, une ferme pédagogique avec accueil d'enfants ainsi qu'un point de vente.

Une circulation fluide pour les voitures et les véhicules agricoles et la sécurité des usagers de la route vulnérables sera en conséquence compromise, dans la mesure où aucun travail d'infrastructure important n'est effectué aux dépens du budget communal.

- Le projet engendrerait inévitablement d'importantes nuisances tant olfactives (l'exploitation est prévue dans la direction des vents dominants sud de la rue) que sonores ainsi que la prolifération d'insectes et de rats etc.

Avant d'envisager la construction de cette nouvelle exploitation agricole, je souhaite que l'on étudie la possibilité, en fonction des terres possédées par les demandeurs, de loger cette nouvelle exploitation dans un lieu plus adapté en terme d'intégration paysagère et de passage pour le trafic et les usagers de la route vulnérables.

Je vous remercie pour l'attention portée à ce courrier,



Jan Horemans
Président

Jan Horemans
(Signature)

Digitaal ondertekend
door Jan Horemans
Datum: 2021.01.28
12:41:24 +01'00'